

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du Jeudi 19 Octobre 2017

Conseillers communautaires en exercice : 129

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 2.1, Motion, 0.3

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h10.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX (jusqu'au 0.2) Arguel : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS suppléant de M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE (jusqu'au 0.2), M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 2.1), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guericq CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE (jusqu'au 0.2), Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX (à partir du 2.1), Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL (jusqu'au 0.2), Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE Bonny : M. Gilles ORY Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 2.1) Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-Ics-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON (à partir du 2.1) Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 2.1) Chevroz : M. Yves BILLECARD Cussey-sur-l'ognon : M. Jacques GIRAUD Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY (à partir du 2.1) Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY François : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT (à partir du 2.1) Grandfontaine : M. François LOPEZ Larnod : M. Sébastien CUINET suppléant de M. Hugues TRUDET Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Miserey-Salines : M. Marcel FELT (jusqu'à la motion) Montfaucou : M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 2.1) Nancray : M. Vincent FIETIER Novillars : Mme Aurore HERNANDEZ suppléante de M. Philippe BELUCHE (jusqu'à la motion) Osselle-Routelle : M. Daniel CUCHE, Mme Anne OLSZAK Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE (jusqu'à la motion) Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : M. Frank LAIDIE Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET, M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : Mme Christiane ZOBENBULLER Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL (à partir du 2.1)

Étaient absents : Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET, M. Pascal BONNET, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Emmanuel DUMONT, M. Michel OMOURI, M. Yannick POUJET, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champoux : M. Philippe COURTOT Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Châtilion-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : Mme Catherine CUINET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merrey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Noiron : M. Claude MAIRE Palise : M. Daniel GAUTHEROT Torpes : M. Denis JACQUIN Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY

Secrétaire de séance : Mme Catherine COMTE-DELEUZE

Procurations de vote :

Mandants : T. JAVAUX (à partir du 2.1), J. ACARD, E. ALAUZET, T. BIZE (à partir du 2.1), P. BONNET, P. CURIE (à partir du 2.1), Y.M. DAHOUI, M.L. DALPHIN, E. DUMONT, M. OMOURI, Y. POUJET, D. SCHAUSS, M. ZEHAF, A. BLESSEMAILLE (jusqu'au 0.2), C. BOTTERON, P. CORNE (à partir du 2.1), D. PARIS (jusqu'à la motion), P. DUCHEZEAU, D. GAUTHEROT, R. STEPOURJINE (à partir du 0.3), J.M. JOUFFROY

Mandataires : A BLESSEMAILLE (à partir du 2.1), P. MOUGIN, C. THIEBAUT, C. LIME (à partir du 2.1), J. GROSPERRIN, G. CHALNOT (à partir du 2.1), M. LOYAT, C. WERTHE, F. ALLEMANN. FAGAUT, N. BODIN, D. DARD, A. GHEZALI, J. KRIEGER (jusqu'au 0.2), S. RUTKOWSKI, J. LOUISON (à partir du 2.1), R. STEPOURJINE (jusqu'à la motion), E. MAILLOT, G. ORY, G. BAULIEU (à partir du 0.3), P. ROUTHIER

Délibération n°2017/003827

Rapport n°0.3 - Présentation des structures partenaires de la CAGB

Présentation des structures partenaires de la CAGB

Rapporteur : M. Jean-Louis FOUSSERET, Président

Résumé :

Chaque année depuis 2008, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon organise à la rentrée de septembre un conseil dédié à la présentation des activités des principales structures partenaires du Grand Besançon. En 2017, 15 structures sont sollicitées pour la séance du 19 octobre 2017.

Les structures partenaires invitées interviennent principalement dans 4 domaines :

- ◇ **En matière d'aménagement du territoire :**
 - ↳ le Pôle métropolitain Centre Franche-Comté (PMCF)
 - ↳ le Syndicat mixte Lumière (SML)
 - ↳ le Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale (SMSCoT)
 - ↳ l'Agence d'urbanisme Besançon centre Franche-Comté (AudaB)

- ◇ **En matière d'attractivité du territoire et d'environnement :**
 - ↳ le Syndicat mixte de Besançon et sa région pour le traitement des déchets (SYBERT)
 - ↳ le Syndicat mixte du musée de plein air des maisons comtoises de Nancray (SMMCN)
 - ↳ l'Association pour la surveillance de l'environnement atmosphérique en Franche-Comté (ATMO FC)

- ◇ **En matière de services à la population et de grands équipements :**
 - ↳ le Conseil de développement participatif (CDP)
 - ↳ l'Association mission locale espace jeunes (MILO)
 - ↳ le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
 - ↳ le Syndicat mixte de l'aérodrome de Besançon - La Vèze (SMABLV)

- ◇ **En matière de développement économique :**
 - ↳ la Société d'équipement du département du Doubs (SedD)
 - ↳ la Société anonyme immobilière d'économie mixte du Grand Besançon (Aktya)
 - ↳ la Société publique locale (SPL) Territoire 25
 - ↳ le Syndicat mixte du parc scientifique et industriel de Besançon (SMPSI)

Cette présentation de l'activité des partenaires de la CAGB constitue un moment démocratique important.

Elle permet de prendre toute la mesure des champs d'action et des réalisations auxquelles contribuent les différents organismes concernés sur le territoire, en complément de l'exercice des politiques publiques qu'assurent les services du Grand Besançon.

Elle est aussi l'occasion de rappeler les niveaux des contributions financières du Grand Besançon dédiées à ces partenariats, avec l'obligation qui en résulte, pour les élus comme pour les services de l'Agglomération, non seulement d'évaluer précisément les réalisations permises ou favorisées par ces partenariats mais aussi de s'assurer de la rigueur démontrée dans l'utilisation des ressources publiques mobilisées.

La séance du 19 octobre 2017 est consacrée à la présentation de 15 structures partenaires majeurs de la CAGB, en présence de leur Président(e) ou représentant(e) :

- M. Vincent FUSTER, en qualité de Président de la sedD,
- M. Denis LEROUX, en qualité de Président de la SPL Territoire 25.
- M. Jean-Louis FOUSSERET, en qualité de Président d'AKTYA
- M. Jean-Louis FOUSSERET, en qualité de Président du Syndicat mixte du parc scientifique et industriel de Besançon (SMPSI)
- M. Albert DEPIERRE, en qualité de Co-Président du CDP,
- Mme Sylvie WANLIN, en qualité de Présidente de la MILO,
- M. le Contrôleur Général Stéphane BEAUDOUX, en qualité de Directeur départemental du SDIS, en l'absence de Mme Christine BOUQUIN, Présidente,
- M. Jean-Paul MICHAUD, en qualité de Vice-Président du Syndicat mixte de l'aérodrome de Besançon - La Vèze (SMABLV) – Président : Jean-Louis FOUSSERET
- M. Pascal CURIE, Vice-Président du Pôle métropolitain Centre Franche-Comté (PMCF) - Président : Jean-Louis FOUSSERET
- M. Jean-Louis FOUSSERET, en sa qualité de Président du Syndicat mixte Lumière
- Mme Martine DONEY, en qualité de Présidente du SMSCoT,
- Mme Catherine BARTHELET, en qualité de Présidente de l'AudaB,
- Mme Catherine THIEBAUT, en qualité de Présidente du SYBERT,
- M. Daniel HUOT, en qualité de Vice-Président d'ATMO FC,
- M. Pierre CONTOZ, en qualité de Président du SM du Musée de Plein air des Maisons Comtoises de Nancray.

Une présentation audio-vidéo par thème sera diffusée.

Un temps d'échanges et de débats permettra ensuite de donner la parole aux Président(e)s et représentant(e)s des structures et aux conseillers communautaires.

La compilation des informations administratives et financières relatives à chaque structure invitée figure à la suite du présent rapport.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance des éléments relatifs aux structures partenaires de la CAGB.

Pour extrait conforme,
Le Vice-Président suppléant,
Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 112

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 24 OCT. 2017



Contrôle de légalité

Pôle métropolitain Centre Franche-Comté (PMCFC)



Rapporteur : M. Pascal CURIE, Membre élu du PMCFC

Fiche signalétique au 31/12/2016

Statut : Syndicat Mixte

Président : Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB

Institutions membres :

- ◇ Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
- ◇ Communauté d'Agglomération du Grand Dole
- ◇ Communauté d'Agglomération de Vesoul
- ◇ Espace Communautaire Lons Agglomération
- ◇ Communauté de Communes du Grand Pontarlier

En cours d'intégration en 2017 : la CC du Val de Morteau, ce qui portera la population concernée à 362 000 habitants.

Représentants de la CAGB : 6 titulaires et 2 suppléants au comité syndical

Titulaires	Mandats	Suppléants
Gabriel BAULIEU	Membre du Bureau	}
Alain BLESSEMAILLE		
Pascal CURIE		Dominique SCHAUSS
Jean-Louis FOUSSERET	Président	Robert STEPOURJINE
Michel LOYAT		
Jean-Yves PRALON		

Missions générales :

- ◇ Faire valoir les intérêts communs
- ◇ Mobiliser et réunir des moyens sur des projets d'envergure
- ◇ Coordonner l'axe urbain du FEDER 2014-2020 pour le Centre Franche-Comté

Effectifs et administration :

- ◇ 1,20 ETP mis à disposition par la CAGB (2 agents)

Données financières 2016

Le compte administratif 2016 se présente comme suit en K€ :

	Résultat de clôture 2015	CA 2016			Résultat de clôture 2016
		Dépenses	Recettes	Résultat	
Fonctionnement	7	80	74	- 6	+ 1

Les contributions totales des membres s'élèvent à 74 K€ en fonctionnement uniquement. La refacturation du personnel par la CAGB (convention) s'élève à 82,6 K€.

Etat de la dette au 31/12/2016 : néant

Contribution financière 2016 de la CAGB : 27 K€ (fonctionnement).

Activité et évènements majeurs 2016

La Région et le Pôle métropolitain, sont partenaires sur les fonds européens 2014-2020

La Région a sélectionné le Pôle métropolitain pour qu'il relaie l'axe urbain dans le Centre Franche-Comté. Le Pôle a donc un rôle d'information, d'accompagnement des projets, puis de sélection car il y a obligation de respecter les critères européens, ainsi que la stratégie territoriale que le Pôle a construite et que la Région a validée. Les opérations doivent ainsi contribuer à améliorer la « qualité urbaine » pour « attirer de jeunes actifs ».

Le Pôle métropolitain a validé les projets suivants pour le financement FEDER :

- Axe 5.1 - Espaces dégradés :

- Cœur de Ville - Dole
- Requalification du site Idéal Standard- Dole
- Création d'un lieu destiné aux industries créatives et culturelles - Besançon
- Ilôt St Pierre * Pontarlier
- Requalification de l'espace commercial Chalezeule- CAGB

- Axe 5.2 - Quartiers prioritaires

- Restructuration du QP Palente-Orchamps- Besançon
- Maison pluridisciplinaire de santé - Lons le Saunier
- Implantation d'une maison des services publics Planoise- Besançon

Principaux projets 2017 : positionnement des projets sur le volet territorial du CPER :

- réseau d'espaces de travail partagé (dont site « le Signal » sur Les Auxons)
- réseau d'écrans d'information touristique
- ateliers inter-entreprises pour des circuits d'économiques locaux

Syndicat mixte Lumière



Rapporteur : M. Jean-Louis FOUSSERET, Président du SM Lumière

Fiche signalétique au 31/12/2016

Statut : Syndicat Mixte

Président : Jean-Louis FOUSSERET, Maire de Besançon

Institutions membres :

- ◇ Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs
- ◇ Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
- ◇ Département du Doubs
- ◇ Ville de Besançon

Représentants de la CAGB : 3 titulaires et 3 suppléants au Comité Syndical

Titulaires	Suppléants
Alain BLESSEMAILLE	Bernard GAVIGNET
Emmanuel DUMONT	Alain PARIS
Daniel HUOT	Sylvie WANLIN

Missions générales :

- ◇ Développer le réseau Lumière dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire définie par le Comité Syndical en cohérence avec les schémas départementaux, régionaux et nationaux
- ◇ Favoriser l'accès au Très Haut Débit pour tous
- ◇ Louer et mettre à disposition la fibre optique aux entreprises, administrations et opérateurs
- ◇ Assurer la gestion et l'administration, ainsi que l'exploitation du réseau Lumière

Effectifs :

- ◇ Convention de gestion administrative 2013-2016 Ville-CAGB (bureau des Syndicats)
- ◇ Gestion opérationnelle et technique 2015-2017: convention avec le Département TIC de la CAGB
- ◇ Convention de financement 2008-2017 (10 ans) avec l'ensemble des membres.

Données financières 2016

Le compte administratif 2016 se présente comme suit en K€ :

	Résultat de clôture 2015	CA 2016 en K€			Résultat de clôture 2016
		Dépenses	Recettes	Résultat	
Fonctionnement	+ 385	649	785	136	+ 521
Investissement	+ 937	545	743	198	+ 1 135
Total	+ 1 321				+ 1 656

Le financement par contribution annuelle des membres (convention de financement étalée sur 10 ans) a pris fin en avril 2017.

Etat de la dette au 31/12/2016 : 961 K€

Les contributions totales des membres s'élèvent à 350 K€ en investissement.

La masse salariale directe ou indirecte s'élève à 70 K€

La refacturation par la CAGB du personnel DTIC au titre de 2016 s'élève à 39,6 K€.

Contribution financière de la CAGB : La CAGB a versé 210 K€ au titre de 2016.

Activité et évènements majeurs 2016

Dans le cadre de sa mission d'aménagement numérique, le syndicat mixte Lumière poursuit le développement d'un réseau de fibres optiques sur le territoire de la ville de Besançon et de l'agglomération :

- ◇ Poursuite du fibrage et de la mise en place de multiplexeurs sur les zones d'activité du Grand Besançon
- ◇ Raccordement du réseau TCSP
- ◇ Installation de vidéo-protection
- ◇ Wifi-lib en centre-ville de Besançon

Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale (SMSCoT) de l'agglomération bisontine



Rapporteur : Mme Martine DONEY, Présidente du SMSCoT

Fiche signalétique au 31/12/2016

Statut : Syndicat Mixte

Présidente : Martine DONEY, élue CAGB

Institutions membres :

- ◇ Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
- ◇ Communauté de Communes du Val Saint-Vitois
- ◇ Communauté de Communes Dame Blanche et Bussières
- ◇ Communauté de Communes de Vaïte-Aigremont
- ◇ Communauté de Communes du Val Marnaysien

La loi NOTRe a fait évoluer le périmètre du SMSCoT au 1^{er} janvier 2017 : ce sont désormais deux intercommunalités membres soit 115 communes qui composent le Syndicat Mixte.

Représentants de la CAGB : 48 titulaires et 48 suppléants au comité syndical
Voir liste page suivante.

Mission générale :

- ◇ Elaboration, approbation, suivi, évaluation, modification et révision du SCoT

Effectifs et administration :

- ◇ 0,85 ETP mis à disposition par la CAGB (2 agents)
- ◇ Convention de services communs avec la CAGB 2015-2017.

Représentants du Grand Besançon au 31/12/2016

Titulaires	Mandats	Suppléants
Julien ACARD		Philippe MOUGIN
Frédéric ALLEMANN	Membre du Bureau	Guerric CHALNOT
Bertrand ASTRIC	Membre du Bureau	Denis JACQUIN
André AVIS		Cédric LINDECKER
Florent BAILLY		Bernard VOUGNON
Catherine BARTHELET	Membre du Bureau	Catherine THIEBAUT
Julie BAVEREL		Alain FELICE
Nicolas BODIN	Vice-Président	Yannick POUJET
Catherine BOTTERON		Thibaut BIZE
Patrick CORNE		Thomas JAVAUX
Catherine CUINET		Frank LAIDIE
Pascal CURIE	Membre du Bureau	Patrick BONTEMPS
Yves-Michel DAHOUI		Anne-Sophie ANDRIANTAVY
Danielle DARD		Ilva SUGNY
Martine DONEY	Présidente	Yoran DELARUE
Pascal DUCHEZEAU		Philippe CHANEY
Emmanuel DUMONT		Gérard VAN HELLE
Myriam EL YASSA		Sylvie WANLIN
Marcel FELT		Anne VIGNOT
Jean-Louis FOUSSERET	Membre du Bureau	Béatrice FALCINELLA
Gérard GALLIOT	Vice-Président	Gabriel BAULIEU
Françoise GALLIOU		Olivier LEGAIN
Bernard GAVIGNET		Jean-Marc BOUSSET
Abdel GHEZALI		Sorour BARATI-AYMONIER
Yves GUYEN		Emile BRIOT
Jacques KRIEGER	Membre du Bureau	Vincent FIETIER
Myriam LEMERCIER		Solange JOLY
Christophe LIME		Elsa MAILLOT
Laurent LOLLIOT		François LOPEZ
Jacky LOUISON		Christian MAGNIN-FEYSOT
Michel LOYAT	Membre du Bureau	Eric ALAUZET
Jean-Paul MICHAUD	Membre du Bureau	Daniel CUCHE
Thierry MORTON		Danielle POISSENOT
Gilbert PACAUD		Alain BLESSEMAILLE
Alain PARIS		Michel LETHIER
Daniel PARIS		Bernard MADOUX
Claude PREIONI		Cyril DEVESA
Anthony POULIN		Claudine CAULET
Jean-Yves PRALON	Membre du Bureau	Philippe BELUCHE
Françoise PRESSE		Rémi STHAL
Thérèse ROBERT		Roger BOROWIK
Karima ROCHDI		Rosa REBRAB
Dominique SCHAUSS		Carine MICHEL
Fabrice TAILLARD	Membre du Bureau	Gilbert GAVIGNET
Hugues TRUDET		Jean-Michel CAYUELA
Serge RUTKOWSKI		Alain LORIGUET
Marie ZEHAF		Jean-Sébastien LEUBA
Valérie MAILLARD		Jean-Noël BESANCON

Données financières 2016

Le compte administratif 2016 se présente comme suit en K€ :

	Résultat de clôture 2015	CA 2016 en K€			Résultat de clôture 2016
		Dépenses	* Recettes	Résultat	
Fonctionnement	+ 83	392	363	- 29	+ 54
Investissement	+ 61	60	83	23	+ 84
Total	+ 144	452	446	- 6	+ 138

Etat de la dette au 31/12/2016 : néant

Les contributions totales des membres s'élèvent à 363 K€ en Fonctionnement (intégralité des recettes).

La refacturation du personnel au titre de 2016 par la CAGB est enregistrée pour 73,6 K€ dans la comptabilité du SMSCoT.

Contribution financière de la CAGB : La CAGB a versé 325 K€ au titre de 2016.

Activité et évènements majeurs 2016

Durant l'année 2016, le SMSCoT a travaillé à préparer les évolutions issues de la loi NOTRe, à savoir :

- ◊ De 5 à 2 intercommunalités
- ◊ De 150 à 115 communes
- ◊ De 214 600 à 206 200 habitants
- ◊ De 68 délégués (dont 48 CAGB) à 53 délégués (dont 48 CAGB).

Des compléments d'études seront donc conduits sur les communes qui ont intégré le SMSCoT au 1^{er} janvier 2017 pour harmoniser les données.

Le SMSCoT a parallèlement poursuivi ses missions opérationnelles :

- mise en œuvre du SCOT dans les documents communaux : 13 avis rendus portant à 81 le nombre de documents rendus compatibles. Seule une vingtaine de communes du Grand Besançon (moins de 8% de la population) n'a pas engagé de révision.
- préparation de la mise en révision du SCoT, qui aura lieu dès 2018
- poursuite des analyses de connaissance du territoire : trame verte et bleue, valeur agronomique des sols, évaluation du SCoT 4 ans après son approbation.

Deux temps forts pour le SMSCoT en 2016 :

Avril : 1^{ère} candidature pour accueillir les 12^{èmes} rencontres nationales des SCoT. A suivre pour 2019 ?

Juillet : organisation d'un atelier Grand Est de la Fédération des SCoT, sur la place des SCoT dans la transition énergétique.

Perspectives 2017 :

- ◊ travaux préparatoires dans le cadre de la révision du PLU de Besançon et la préparation du PLUi
- ◊ Reprise du volet commercial du SCoT
- ◊ Mise en révision du SCoT le 7/11/2017

Agence d'urbanisme Besançon centre Franche-Comté (AudaB)



Rapporteur : Mme Catherine BARTHELET, Présidente de l'AudaB

Fiche signalétique au 31/12/2016

Statut : Association Loi 1901

Présidente : Catherine BARTHELET

Institutions membres :

- ◇ Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (les 56 communes en 2016)
- ◇ Etat
- ◇ SMSCoT de l'agglomération bisontine
- ◇ Commune de Besançon
- ◇ Conseil Départemental du Doubs
- ◇ Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté
- ◇ Communauté de Communes du Pays d'Ornans maintenant Communauté de Communes Loue-Lison
- ◇ Communauté de Communes du Val Marnaysien
- ◇ Communauté de Communes du Pays Riolais
- ◇ Commune de Gray
- ◇ Syndicat Mixte du Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté
- ◇ Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Graylois
- ◇ Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Horloger
- ◇ Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lédonien
- ◇ Lavans-Lés-Saint-Claude
- ◇ Pays du Haut Doubs
- ◇ Communauté de Communes du Triangle Vert
- ◇ Caisse des Dépôts et consignations
- ◇ Chambre Interdépartementale d'Agriculture du Doubs
- ◇ Groupement des bailleurs Sociaux du Doubs
- ◇ Syndicat Mixte de Besançon et sa Région pour le Traitement des déchets
- ◇ SPL Territoire 25
- ◇ SNCF Réseau
- ◇ EHPAD Alexis Marquiset

Représentants de la CAGB : 16 membres au conseil d'administration

Membres	Mandats
Bertrand ASTRIC	
Catherine BARTHELET	Présidente
Pascal CURIE	Membre du CA
Yoran DELARUE	
Pascal DUCHEZEAU	Membre du CA
Marcel FELT	
Jean-Louis FOUSSERET	
Olivier LEGAIN	
Alain LORIGUET	Membre du CA
Michel LOYAT	Membre du CA
Christian MAGNIN-FEYSOT	Membre du CA
Anthony POULIN	
Karima ROCHDI	
Serge RUTKOWSKI	Membre du CA
Dominique SCHAUSS	
Robert STEPOURJINE	

Missions générales :

- ◇ Accompagnement des membres dans l'aménagement et le développement de leur territoire
- ◇ Conseil et animation

Effectifs et administration:

- ◇ L'effectif de l'AudaB est de 18 salariés
- ◇ Convention pluriannuelle de financement et de partenariat 2013-2016 avec la CAGB

Données financières 2016

Le Bilan se présente ainsi :

ACTIF - unité K€	31/12/2016	PASSIF - unité K€	31/12/2016
Actif immobilisé		Capitaux propres	
Immobilisations	109	Fonds associatifs	
Total Actif Immobilisé	109	Réserves & report à nouveau	662
Actif Circulant		Résultat de l'exercice	140
		Subventions (nettes)	
Stocks et en-cours	16	Total fonds propres	802
Clients et comptes rattachés	37	Total provisions + fonds dédiés	39
Autres créances d'exploitation	14	Dettes	
Total Actif Circulant	67	Emprunts et dettes financières	
		Dettes d'exploitation	168
Disponibilités	833	Autres dettes	
TOTAL Liquidités	833	Total des dettes	168
TOTAL Actif net	1 009	TOTAL Passif	1 009

Compte de résultat

Total produits : 1 342 K€

Total charges : 1 202 K€

Le montant des subventions + fonds dédiés est 1 230 K€

La masse salariale avec charges est de 881 K€

Contribution financière 2016 de la CAGB :

- 225 K€ de subventions ;
- 178 K€ de cotisations.

Activité et évènements majeurs 2016

L'AUDAB s'est mobilisée sur les thématiques suivantes en 2016 :

- Finalisation du schéma d'aménagement avant le projet d'agglomération
- Création d'un outil pédagogique et animation d'atelier autour du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
- Accompagnement de la Ville de Besançon dans ses projets urbains stratégiques et structurants (pour exemple : Secteur de Casamène)
- Accompagnement des communes lors de la révision ou l'élaboration de leurs documents d'urbanisme et dans leurs projets locaux (pour exemple : Dannemarie-sur-Crète, Chenevrey-et-Morogne et Jallerange, Aqueduc gallo-romain d'Arcier)
- Appui au développement et à l'aménagement de l'espace de projet de la gare Besançon Franche-Comté TGV
- Accompagnement dans les projets paysagers environnementaux (pour exemple : la charte paysagère d'agglomération)
- Animation de groupes de travail du pôle métropolitain Centre Franche-Comté
- Accompagnement de projets de quartiers en voie de réhabilitation dans le cadre du projet à financement européen REQUEST (pour exemple : quartier Battant)
- Mise à jour des observatoires : mobilités, socio-urbain, habitat, prospective scolaire

L'activité 2016 de l'AUDAB, devenue en novembre 2016 Agence d'Urbanisme Besançon Centre Franche-Comté, confirme son rôle de proximité auprès de ses membres et de ses représentants. L'association a également connu en 2016 une évolution de ses statuts qui ont été modifiés afin d'améliorer et d'adapter son fonctionnement à ses nouvelles réalités de gouvernance et de territoires. Une nouvelle dynamique est ainsi engagée pour les années à venir, avec le soutien de tous les membres.

Syndicat mixte de Besançon et sa région pour le traitement des déchets (SYBERT)



Rapporteur : Mme Catherine THIEBAUT, Présidente du SYBERT

Fiche signalétique au 31/12/2016

Statut : Syndicat Mixte

Présidente : Catherine THIEBAUT, élue CAGB

Institutions membres :

- ◇ Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
- ◇ Communauté de Communes d'Amancey - Loue - Lison
- ◇ Communauté de Communes de Vaîte - Aigremont
- ◇ Communauté de Communes du Canton de Quingey
- ◇ Communauté de Communes du Val Saint-Vitois
- ◇ Communauté de Communes Dame Blanche et Bussières
- ◇ Communauté de Communes du Val Marnaysien
- ◇ Communauté de Communes du Pays d'Ormans

Représentants de la CAGB : 46 titulaires et 46 suppléants au comité syndical
Voir liste page suivante

Compétences générales :

En application des articles L.2224-13 et L.2224-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le SYBERT est compétent pour le traitement des déchets ménagers et assimilés, la mise en décharge des déchets ultimes ainsi que les opérations de transport, de tri, de recyclage ou de stockage qui s'y rapportent.

Le SYBERT est compétent pour les opérations suivantes de transport, de tri ou de stockage qui se situent à la jonction de la collecte et du traitement :

- ◇ les déchetteries (gestion des hauts et bas de quai),
- ◇ la prévention, y compris la gestion des ressourceries et le compostage local,
- ◇ le transfert des déchets (gestion des hauts et bas de quai).
- ◇

Effectifs et administration :

- ◇ L'ensemble des effectifs du SYBERT est mis à disposition par la CAGB (62 agents)
- ◇ Convention de services communs depuis 1999 avec la CAGB. En cours : 2013-2016.

Représentants du Grand Besançon au 31/12/2016

Titulaires	Mandats	Suppléants
Frédéric ALLEMANN		Guerric CHALNOT
Anne-Sophie ANDRIANTAVY		Myriam EL YASSA
André AVIS		Pierre CONTOZ
Catherine BARTHELET		Bernard VOUGNON
Jean-Noël BESANCON		Philippe BELUCHE
Thibaut BIZE	Vice-Président	Solange JOLY
Roger BOROWIK		Thérèse ROBERT
Jean-Marc BOUSSET	Vice-Président	Nicolas BODIN
Claudine CAULET	Vice-Présidente	Françoise PRESSE
Jean-Michel CAYUELA		Yves-Michel DAHOUI
Philippe COURTOT		Jacky LOUISON
Pascal CURIE		Emmanuel DUMONT
Cyril DEVESA		Anthony POULIN
Pascal DUCHEZEAU	Vice-Président	Daniel CUCHE
Béatrice FALCINELLA		Marie ZEHAF
Alain FELICE		Julie BAVEREL
Marcel FELT		Yves GUYEN
Vincent FIETIER		Catherine CUINET
Jean-Louis FOUSSERET		Dominique SCHAUSS
Gérard GALLIOT		Patrick BONTEMPS
Françoise GALLIOU	Vice-Présidente	Daniel PARIS
Daniel HUOT		Catherine BOTTERON
Denis JACQUIN		Bertrand ASTRIC
Thomas JAVAUX	Vice-Président	Patrick CORNE
Frank LAIDIE		Hugues TRUDET
Olivier LEGAIN		Martine DONEY
Myriam LEMERCIER		Thierry MORTON
Michel LETHIER	Membre du bureau	Jean-Paul MICHAUD
Cédric LINDECKER	Membre du Bureau	Yoran DELARUE
François LOPEZ	Membre du Bureau	Gabriel BAULIEU
Alain LORIGUET		Gilbert PACAUD
Michel LOYAT		Abdel GHEZALI
Bernard MADOUX		Florent BAILLY
Christian MAGNIN-FEYSOT		Laurent LOLLIOT
Elsa MAILLOT		Emile BRIOT
Philippe MOUGIN		Julien ACARD
Danielle POISSENOT		Ilva SUGNY
Yannick POUJET	Membre du Bureau	Carine MICHEL
Claude PREIONI		Gilbert GAVIGNET
Karima ROCHDI		Jean-Sébastien LEUBA
Serge RUTKOWSKI		Jean-Yves PRALON
Rémi STHAL	Membre du Bureau	Sorour BARATI-AYMONIER
Fabrice TAILLARD		Alain BLESSEMAILLE
Catherine THIEBAUT	Présidente	Eric ALAUZET
Anne VIGNOT		Rosa REBRAB
Sylvie WANLIN		Gérard VAN HELLE

Données financières 2016

Le compte administratif 2016 se présente comme suit en K€ :

	Résultat de clôture 2015 (*)	CA 2016 en K€			Résultat de clôture 2016
		Dépenses	Recettes	Résultat	
Fonctionnement	+ 700	22 697	23 004	306	1 006
Investissement	- 145	7 478	6 645	- 833	- 977
Total	+ 555			- 527	+ 29

(*) après affectation

Les contributions totales des membres s'élèvent à 13 515 K€ en fonctionnement.

La refacturation du personnel au titre de 2016 par la CAGB est enregistrée pour 2 384 K€ dans la comptabilité du SYBERT (dont une partie payée en 2017).

Etat de la dette au 31/12/2016 : 18 165 K€

Contribution financière 2016 de la CAGB : la CAGB a versé 12 255 K€ au titre du financement du traitement des déchets (déchetteries, tri, compostage, incinération...) y compris le fonctionnement général et l'administration du SYBERT.

Activité et évènements majeurs 2016

Le Sybert intervient sur 196 communes, soit 1/3 du département du Doubs. Cela concerne 230 000 habitants, et représente 110 267 tonnes de déchets, dont :

- 34 333 tonnes au titre des ordures ménagères collectées
- 51 912 tonnes via les déchetteries

Les évènements majeurs 2016 sont :

- ◇ L'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques
- ◇ La fin du projet européen « Waste on a Diet » (2014-2016)
- ◇ La signature du contrat « territoire zéro déchet, zéro gaspillage » avec l'ADEME pour 3 ans
- ◇ L'adoption du second programme de prévention
- ◇ 2 nouveaux chalets de compostage,
- ◇ Le lancement des travaux de rénovation à la déchetterie des Andiers
- ◇ Le portage par le SYBERT d'un contrat Eco-Emballage unique.

L'année 2017 sera influencée par les conséquences de la loi NOTRe (évolution du territoire). Sont en projet les décisions d'investissements sur l'unité de valorisation énergétique (UVE), la réflexion sur la politique de compostage de proximité, la rénovation de certaines déchetteries.

Syndicat mixte du musée de plein air des maisons comtoises de Nancray



Rapporteur : M. Pierre CONTOZ, Président du SM du Musée de Nancray

Fiche signalétique au 31/12/2016

Statut : Syndicat Mixte

Président : Pierre CONTOZ, élu CAGB

Institutions membres :

- ◇ Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
- ◇ Département du Doubs

Représentants de la CAGB : 6 titulaires et 6 suppléants au comité syndical

Titulaires	Mandats	Suppléants
Pierre CONTOZ	Président	Yoran DELARUE
Pascal CURIE		Elsa MAILLOT
Vincent FIETIER	Secrétaire	Christophe LIME
Thierry MORTON		Daniel HUOT
Jean-Yves PRALON		Martine DONEY
Thérèse ROBERT		Claude PREIONI

Mission générale :

- ◇ Aménagement, entretien, gestion et développement du musée, notamment par la conservation et l'acquisition de collections, la présentation des collections au public, la gestion de l'exploitation du musée, de la boutique et de la cafétéria et l'animation (ateliers, manifestations événementielles...)

Effectifs et administration :

- ◇ L'effectif des Maisons comtoises est de 29 agents permanents soit 20 ETP.

Données financières 2016

Le compte administratif consolidé 2016 se présente ainsi en K€ :

	Résultat de clôture 2015	CA 2016 en K€			Résultat de clôture 2016 (*)
		Dépenses	Recettes	Résultat	
Fonctionnement	+ 291	1 163	1 215	+ 52	+ 343
Investissement	+ 29	172	149	- 23	31
Total	+ 320			+ 22	374

(*) après reste à reporter.

Les contributions totales des membres s'élèvent à 680 K€ en fonctionnement et 62 K€ en investissement.

La masse salariale représente 801 K€.

Etat de la dette au 31/12/2016 : 52 K€

Contribution financière 2016 de la CAGB :

- 340 K€ en contribution de fonctionnement,
- 31 K€ en contribution d'investissement

Activité et évènements majeurs 2016

- ◇ Engagement réflexion du nouveau Projet Scientifique et Culturel
- ◇ Remontage d'une caborde provenant des Tilleroyes, Besançon avec aménagement paysager constitué de vignes en terrasses
- ◇ Une offre culturelle riche :Le musée des Maisons Comtoises est un lieu de vie, de rencontre proposant un autre rapport au savoir ! Un site emblématique par la présence de ses 6 animateurs proposant une médiation intimiste, tournée sur l'échange. Quotidiennement est proposée une dizaine d'animations dont des visites de maisons, de jardins, des démonstrations de savoir-faire, des dégustations, une sensibilisation à l'environnement et au patrimoine !
- ◇ Lieu d'expérimentation, les visiteurs peuvent apprendre par petit groupe sur une journée à cuisiner avec un chef étoilé, à faire un enduit à la chaux, à cuisiner au four à pain, à faire ses graines, ses produits ménagers...
- ◇ Lieu de vie, de rencontres et de retrouvailles, le musée est facteur de liens sociaux lors des journées à thème qui ont la faculté de rassembler et embarquer les foules (1/3 de la fréquentation). Contribuant à la réduction de fractures sociales, culturelles et territoriales, le musée a tout pour devenir un espace d'écriture d'un projet culturel territorial cohérent.
- ◇ 4 expositions dont "Paper is not dead #2" en partenariat avec l'Université de Besançon. Exposition collective (27 artistes) avec de nombreuses rencontres, ateliers, concerts et des présentations dans 5 lieux bisontins dont La rodia et les Bains Douches.
- ◇ Site labellisé Refuge LPO
- ◇ Réalisation d'une étude des publics qualitative en collaboration avec la DRAC
- ◇ Changement de gestionnaire du restaurant (AOT)
- ◇ Début des travaux de sécurisation du musée avec mise en place d'un système de vidéo protection

Association pour la surveillance de l'environnement atmosphérique en Franche-Comté (ATMO FC)



Rapporteur : M. Daniel HUOT, Vice-Président d'ATMO FC

Fiche signalétique au 31/12/2016

Statut : Association Loi 1901

Vice-Président : Daniel HUOT, élu CAGB

Institutions membres :

- ◇ Associations pour la protection de l'environnement et personnes qualifiées
- ◇ Collectivités locales (dont la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon)
- ◇ Etat
- ◇ Industriels

Evolution 2017 : fusion entre ATMO Franche Comté et ATMOSF'air Bourgogne

Représentants de la CAGB : 2 membres au conseil d'administration au 31/12/2016

Membres	Mandats
Daniel HUOT	Vice-Président
Françoise PRESSE	

Missions générales :

- ◇ Surveillance de l'air ambiant du territoire franc-comtois
- ◇ Surveillance des pollens
- ◇ Surveillance de l'air intérieur
- ◇ Modélisations des émissions
- ◇ Animation de l'Observatoire régional Climat Air Energie (OPTEER)

Effectifs et administration:

- ◇ 18 personnes
- ◇ Convention triennale de partenariat 1er mai 2015-30 avril 2018, avec mise à disposition de 3 agents
- ◇ Contrat annuel d'objectifs 2015

Evolution 2017

- ◇ processus de fusion entre ATMO Franche Comté et ATMOSF'air Bourgogne

Données financières 2016

Le Bilan se présente ainsi :

ACTIF - unité K€	31/12/2016	PASSIF - unité K€	31/12/2016
Actif immobilisé		Capitaux propres	
Immobilisations	614	Fonds associatifs	116
Total Actif Immobilisé	614	Réserves & report à nouveau	1 595
Actif Circulant		Résultat de l'exercice	120
Stocks et en-cours	45	Subventions (nettes)	554
Clients et comptes rattachés	20	Total fonds propres	2 385
Autres créances d'exploitation	948	Total provisions + fonds dédiés	254
Total Actif Circulant	1 013	Dettes	
		Emprunts et dettes financières	
Disponibilités	1 227	Dettes d'exploitation	140
TOTAL Liquidités	1 227	Autres dettes	75
TOTAL Actif net	2 854	Total des dettes	215
		TOTAL Passif	2 854

Compte de résultat

Total produits : 1 772 K€

Total charges : 1 651 K€

Le montant des subventions + fonds dédiés est 1 539 K€, dont 250 K€ des collectivités, 563 K€ des industriels (taxe pollution) et 527 K€ de l'Etat.

La masse salariale est de 669 K€ + 163 K€ de mise à disposition du personnel par la CAGB.

Contribution financière 2016 de la CAGB :

- 194 K€ de subventions ;
- 0,5 K€ de cotisations.

A l'inverse, la CAGB a facturé 163 K€ de mise à disposition de personnel.

Activité et événements majeurs 2016

- ◇ Confirmation de l'engagement partenarial de l'ATMO dans les domaines de l'Air, du Climat et de l'Energie, auprès de l'ensemble des acteurs du territoire franc-comtois, les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les industriels, l'université et le monde de la recherche.
- ◇ Extension de l'accréditation COFRAC sur les poussières PL10 et PM2.5.
- ◇ Développement et acquisitions de nouvelles compétences : la bio-surveillance, commencement du projet INTERREG JURAD-BAT

Conseil de développement participatif (CDP)



Rapporteurs : M. Albert DEPIERRE, Co-Président du CDP

Fiche signalétique au 31/12/2016

Statut : Instance de démocratie participative

Co-Présidents : Chantal BELIGAT & Albert DEPIERRE

Institutions membres :

- ◇ Habitants du Grand Besançon
- ◇ Représentants d'acteurs locaux

Vice-Président de la CAGB en charge du suivi des relations avec le CDP : Pascal CURIE, 6^{ème} Vice-Président.

En 2017, Yves MAURICE devient le nouveau conseiller communautaire délégué à la démocratie participative et prend en charge le suivi des relations entre le CDP et le Grand Besançon.

Missions générales :

- ◇ Ecoute de la population et participation à l'animation du débat public
- ◇ Force de propositions pour l'amélioration des politiques publiques, la qualité de vie et le dynamisme de l'Agglomération

Effectifs et administration :

- ◇ 0,85 ETP mis à disposition par la CAGB (2 agents)

Données financières 2016

Le CDP ne dispose pas d'un budget propre

Activité et évènements majeurs 2016

L'année 2016 est l'année du renouvellement : nouveaux membres, investissement accru des bénévoles (1600 h), nouveau programme.

Le CDP a animé les 4 principaux ateliers suivants :

- Participation à la réflexion sur le projet scientifique et culturel du musée des maisons comtoises
- Jeunesse et Grand Besançon : accès au premier logement
- Accessibilité et mobilité
- Economie circulaire

Association Mission Locale (MILO) du bassin d'emploi de Besançon



Rapporteur : Mme Sylvie WANLIN, Présidente de la MILO

Fiche signalétique au 31/12/2016

Statut : Association Loi 1901

Présidente : Sylvie WANLIN, élue CAGB

Institutions membres :

- ◇ Associations
- ◇ Centre d'Information et d'Orientation de Besançon
- ◇ Centre Régional d'Information Jeunesse
- ◇ Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
- ◇ Communauté de Communes Amancey - Loue - Lison
- ◇ Communauté de Communes du Pays d'Ornans
- ◇ Département du Doubs
- ◇ DIRECCTE UT 25
- ◇ Partenaires sociaux (CFDT, CGT, MEDEF)
- ◇ Région Bourgogne Franche-Comté

Représentants de la CAGB : 10 membres au conseil d'administration

Membres	Mandats
Alain BLESSEMAILLE	
Claudine CAULET	Membre du CA
Pascal CURIE	
Guerric CHALNOT	Membre du CA
Marcel FELT	
Jacques KRIEGER	Membre du CA
Claude PREIONI	
Fabrice TAILLARD	Membre du CA
Laurent LOLLLOT	Membre du CA
Sylvie WANLIN	Présidente

Mission générale :

- ◇ Accompagnement et aide des jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, pour résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale.

Effectifs et administration:

- ◇ 39 salariés et 2 personnels mis à disposition (Pôle emploi jusqu'en juin 2015 et CAGB depuis mi-octobre).
- ◇ Convention annuelle d'objectifs et de moyens avec la CAGB.

Données financières 2016

Le Bilan se présente ainsi :

ACTIF - unité K€	31/12/2016	PASSIF - unité K€	31/12/2016
Actif immobilisé		Capitaux propres	
Immobilisations	92	Fonds associatifs	12
Total Actif Immobilisé	92	Réserves & report à nouveau	251
Actif Circulant		Résultat de l'exercice	(4)
		Subventions (nettes)	1
Stocks et en-cours		Total fonds propres	260
Clients et comptes rattachés	7	Total provisions + fonds dédiés	115
Autres créances d'exploitation	136	Dettes	
Total Actif Circulant	143	Emprunts et dettes financières	1
		Dettes d'exploitation	602
Disponibilités	767	Autres dettes	24
TOTAL Liquidités	767	Total des dettes	627
TOTAL Actif net	1 002	TOTAL Passif	1 002

Compte de résultat

Total produits : 1 929 K€

Total charges : 1 933 K€

Le montant des subventions est 1 824 K€

La masse salariale avec charges est de 1 397 K€

Contribution financière 2016 de la CAGB :

- 193 K€ de subventions ;
- 15 K€ d'études et projets.

Activité et évènements majeurs 2016

- ◇ 41 agents œuvrent au quotidien dans le Grand Besançon par le biais de 6 permanences dans les quartiers prioritaires de Besançon et à Saint-Vit (dorénavant intégrée à la CAGB). Elle assure aussi des permanences en milieu péri-urbain ou rural à Quingey, Amancey et Sancey le Long et deux antennes sont installées dans les communes d'Ornans et de Baume-les-Dames.
- ◇ L'année 2016 a vu s'initier une réorganisation interne au sein de la MILO. Démarche qui s'achève actuellement.
- ◇ 2016 marque aussi une montée en charge du dispositif renforcé de la Garantie Jeune porté par la structure depuis avril 2015. Ce dispositif est devenu un droit universel inscrit dans la loi travail.
En tout, ce sont 218 personnes qui ont intégré la Garantie jeune dont 195 résident dans la CAGB (91 en quartiers prioritaires de la politique de la Ville de Besançon).
- ◇ 3187 personnes ont été accompagnées dont 1441 en premier accueil.
364 personnes ont bénéficié d'une formation,
1001 personnes sont entrées en emploi
1987 personnes sont sorties du dispositif.
218 personnes sont rentrées dans le dispositif Garantie Jeune 16-25 ans NEET (jeunes ni en emploi, ni en formation, ni stagiaire), sans soutien familial, ayant des ressources inférieures au montant forfaitaire du RSA.

Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

Rapporteur : M. le Contrôleur Général Stéphane BEAUDOUX, Directeur départemental du SDIS

Fiche signalétique au 31/12/2016

Statut : Etablissement public administratif (EPA)

Placé sous l'autorité :

- de la gouvernance territoriale (Conseil Départemental)
- de l'Etat (Préfet)

Présidente : Christine BOUQUIN, Présidente du Département du Doubs

Institutions membres :

- ◇ Département du Doubs
- ◇ Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
- ◇ Autres communes et EPCI

Représentants de la CAGB : 3 titulaires et 2 suppléants au conseil d'administration

Titulaires	Mandats	Suppléants
Alain BLESSEMAILLE		Yoran DELARUE
Christophe LIME		Anthony POULIN
Fabrice TAILLARD	Vice-Président	

Missions générales :

- ◇ Prévention, protection et lutte contre les incendies
- ◇ Prévention et évaluation des risques de sécurité civile
- ◇ Préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours
- ◇ Protection des personnes, des biens et de l'environnement
- ◇ Secours d'urgence et évacuation des victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes

Effectifs et administration:

Au niveau départemental :

- ◇ 396 sapeurs-pompiers professionnels
- ◇ 102 personnels administratifs et techniques
- ◇ 2 525 sapeurs-pompiers volontaires
- ◇ 179 personnels du service santé et de secours médical

Données financières 2016

Le compte administratif 2016 se présente comme suit en K€ :

	Résultat de clôture 2015	CA 2016 en K€			Résultat de clôture 2016
		Dépenses	Recettes	Résultat	
Fonctionnement	+ 2 182	47 342	48 630	1 288	+ 3 470
Investissement	+ 894	12 888	12 259	- 629	+ 265
Total	+ 3 076	63 805	62 895	- 910	+ 3 735

Etat de la dette au 31/12/2016 : 29 983 K€

Le montant global des contributions des membres en 2016 s'élève à 45 960,2 K€

- Communes et EPCI : 20 447,5 K€
- Département : 25 512,7 K€

La masse salariale 2016 représente 33 938 K€

Contribution financière 2016 de la CAGB : La CAGB a versé 7 981 K€ au titre de 2016.

Activité et évènements majeurs 2016

Quelques extraits du bilan d'activité 2016 au niveau départemental :

- ◇ 71 centres d'incendie et de secours sur le territoire, avec 12 projets immobiliers (rénovation/construction) à venir d'ici 2025
- ◇ Activité opérationnelle : 33 450 interventions, soit une moyenne de 94 interventions par jour, dont 75,7% pour des aides à la personne, 7,8% pour incendies et 6,8% sur des accidents de la circulation. Le centre de traitement des alertes a traité 188 312 appels.
- ◇ Activité prévision : 50% des 13 176 points d'eau du département recensés et contrôlés, 459 avis avant manifestations publiques traités
- ◇ Activité prévention : 495 visites de sécurité d'établissements recevant du public
- ◇ Des équipes spécialisées (milieu périlleux - feux de forêt - nautique - maître-chien - risques technologies – sauvetage et déblaiement)
- ◇ Développement du volontariat

Syndicat mixte de l'aérodrome de Besançon - La Vèze (SMABLV)

Rapporteur : M. Jean-Paul MICHAUD, Vice-Président du SMABLV

Fiche signalétique au 31/12/2016

Statut : Syndicat Mixte

Président : Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB

Institutions membres :

- ◇ Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs
- ◇ Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
- ◇ Département du Doubs

Représentants de la CAGB : 5 titulaires et 5 suppléants au comité syndical

Titulaires	Mandats	Suppléants
Jean-Michel CAYUELA		Gabriel BAULIEU
Catherine CUINET		Martine DONEY
Jean-Louis FOUSSERET	Président	Cédric LINDECKER
Jean-Paul MICHAUD		Thérèse ROBERT
Thierry MORTON		Daniel HUOT

Mission générale :

- ◇ Gestion et pérennisation de l'infrastructure aéroportuaire, permettant la pratique et le développement de l'aviation professionnelle et de loisirs, dans des conditions de sécurité et de services répondant aux normes en vigueur

Effectifs et administration :

- ◇ 2 ETP mis à disposition par la CAGB (6 agents)
- ◇ 3 ETP sur le site de l'aérodrome (1,5 SSLIA et 1,5 AFIS), et un vacataire à temps partiel
- ◇ Convention de gestion administrative 2016-2018 avec la CAGB
- ◇ Reprise en régie par la CAGB de la gestion de l'aérodrome depuis le 1/1/2015

Données financières 2016

Le compte administratif 2016 se présente comme suit en K€ :

	Résultat de clôture 2015	CA 2016 en K€			Résultat de clôture 2016
		Dépenses	Recettes	Résultat	
Fonctionnement	+ 200	737	594	- 143	57
Investissement	+ 111	139	132	- 6	+ 105
Total	+ 311	876	726	- 149	162

Les contributions totales des membres s'élèvent à 243 K€ en fonctionnement et 24 K€ en investissement.

La masse salariale représente 317 K€.

Etat de la dette au 31/12/2016 : 1 007 K€

Contribution financière 2016 de la CAGB :

- 103,6 K€ en fonctionnement
- 8 K€ en investissement

A l'inverse, la CAGB a facturé 113 K€ de mise à disposition de personnel.

Activité et évènements majeurs 2016

L'aérodrome s'étend sur 75 hectares entre La Vèze, Morre et Saône.

Il accueille environ 20 000 mouvements civils et militaires annuels : décollage / atterrissage, ravitaillement et garage des avions.

Les principaux évènements 2016 :

- Réorganisation des postes de travail sur le site
- Relevé photogrammétrique de la canopée pour identifier les arbres constituant des obstacles potentiels pour la navigation aérienne, déboisement complet de la zone aéroportuaire et entretien des fossés drainants
- Réfection complète du marquage diurne
- Reprise de la fissure axiale sur les 1400mètres de pistes

Suite à la réalisation de l'enquête publique fin 2016, le Plan de Servitude Aéronautique de Dégagement de l'aérodrome de Besançon-La Vèze devrait être approuvé par arrêté ministériel. Ce plan a pour objectif d'éliminer tout obstacle dangereux situé dans l'emprise ou aux abords de l'aérodrome.

En 2017, les services de la Direction de la Sécurité et de l'Aviation Civile conduiront un audit du Syndicat Mixte pour évaluer la conformité aux exigences réglementaires applicables à l'aérodrome. Le résultat de cet audit conditionne l'autorisation d'exploitation de l'aérodrome : c'est en enjeu majeur de 2017.

Société d'équipement du département du Doubs



Rapporteur : M. Vincent FUSTER, Président de la SedD

Fiche signalétique au 31/12/2016

Statut : Société Anonyme d'Economie Mixte

Président Directeur Général : Vincent FUSTER

Actionnaires :

- ◇ Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté
- ◇ Caisse des Dépôts et Consignations
- ◇ Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs
- ◇ Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
- ◇ Crédit Agricole de Franche-Comté
- ◇ Département du Doubs
- ◇ Pays de Montbéliard Agglomération
- ◇ Ville de Besançon
- ◇ Ville de Montbéliard
- ◇ 1 personne physique

Représentants de la CAGB : 1 siège au conseil d'administration

Membres	Mandats
Alain BLESSEMAILLE	Membre du CA

Missions générales :

- ◇ Aménagement foncier, zones d'habitat, zones d'activité économique et commerciale
- ◇ Construction d'équipements publics
- ◇ Réhabilitation de quartiers
- ◇ Réalisation d'opérations complexes associant l'aménagement, la construction et la réhabilitation
- ◇ Opérations à risques
- ◇ Appui aux structures patrimoniales (AKTYA et SEM PMIE)
- ◇ Appui à la création et au lancement de l'activité de la SPL Territoire 25

Effectifs :

- ◇ 45,9 ETP, soit 48 personnes, directement ou via le GIE partagé (mutualisation avec d'autres structures partenaires).

Evolution de la société en 2017 :

- ◇ La SedD s'est engagée dans une démarche fusion-absorption de la SOCAD, SEM d'aménagement sur le territoire Jura-Haute-Saône.
Le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement sur ce projet lors de sa séance du 21 septembre 2017

Données financières 2016

Le capital social est fixé à 5 342 080 €, soit 78 560 actions de 68€.

Part de la CAGB dans le capital social : 6.39 %

L'activité opérationnelle de la SedD se mesure à partir des dépenses d'investissement (chiffre d'opérations) enregistrées sur l'année pour réaliser les opérations qui lui sont confiées.

Le chiffre d'opérations pour 2016 ressort à 32,1 M€.

Le chiffre d'affaires, après neutralisation des opérations recettes-dépenses relatives aux concessions, s'élève à 4 284 K€.

La masse salariale représente 29 % du total des charges.

Le bilan se présente comme suit :

ACTIF - unité K€	31/12/2016	PASSIF - unité K€	31/12/2016
		Capitaux propres	
Immobilisations	6 399	Capital social	5 414
Total Actif Immobilisé	6 399	Réserves & report à nouveau	3 247
Actif Circulant		Résultat de l'exercice	379
		Subventions (nettes)	506
Stocks et en-cours	26 396	Total fonds propres	9 546
Clients et comptes rattachés	3 891	Total provisions	5 077
Autres créances d'exploitation	3 761	Dettes	
Total Actif Circulant	34 048	Emprunts et dettes financières	22 010
		Dettes d'exploitation	5 659
Disponibilités	24 201	Autres dettes	22 356
TOTAL Liquidités	24 201	Total des dettes	50 025
TOTAL Actif net	64 648	TOTAL Passif	64 648

Contribution financière 2016 de la CAGB : néant, hors opérations de concession

En-cours des emprunts garantis par la CAGB au 31/12/2016 : 1 875 K€

Activité et événements majeurs 2016

Principales opérations avec la CAGB :

- ZAC Hauts du Chazal : concession d'aménagement CAGB- Ville de Besançon (CRAC 2016 - bilan prévisionnel de l'opération = 48 750 K€)
- ZAC Nouvelle Ere aux Auxons : concession d'aménagement (CRAC 2016 - bilan prévisionnel de l'opération = 10 282 K€)
- Intervention sur certains programmes immobiliers des zones Témis et Témis santé : Bio-Innovation, INNOTECH

AKTYA l'Immobilier d'entreprises du Grand Besançon



Rapporteur : M. Jean-Louis FOUSSERET, Président d'AKTYA

Fiche signalétique au 31/12/2016

Statut : Société Anonyme d'Economie Mixte

Président Directeur Général : Jean-Louis FOUSSERET, Président CAGB

Actionnaires :

- ◇ Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté
- ◇ Caisse des Dépôts et Consignations
- ◇ Crédit Agricole de Franche-Comté
- ◇ Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
- ◇ Région Bourgogne Franche-Comté
- ◇ Département du Doubs
- ◇ Ville de Besançon
- ◇ Personne physique

Représentants de la CAGB : 4 sièges au conseil d'administration

Membres	Mandats
Gabriel BAULIEU	Membre du CA
Alain BLESSEMAILLE	Membre du CA
Marcel FELT	Membre du CA
Jean-Louis FOUSSERET	Président du CA

Mission générale :

- ◇ Construction, réhabilitation, rénovation, gestion et location d'immobilier d'entreprises industriel, tertiaire et commercial.

Effectifs et administration:

- ◇ Recours aux effectifs SedD et GIE partagé (mutualisation avec d'autres structures partenaires)
- ◇ Appui de la SedD pour l'administration générale, le développement, la communication, la gestion locative opérationnelle, administrative et comptable (convention).

Evolution de la société au 31/12/2016 :

- ◇ En application de la loi Notre, le Département du Doubs a sollicité la CAGB, qui a accepté, pour le rachat de 2/3 de ses parts sociales dans le capital d'aktya. La cession a eu lieu au 31/12/2016. La CAGB a ainsi conforté sa position d'actionnaire majoritaire, avec 40,60% des parts d'aktya.
Le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement sur ce projet lors de sa séance du 10 novembre 2016.

Données financières 2016

Le capital social est fixé à 17 596 326,30 €, soit 1 323 032 actions de 13,30 €.

Part de la CAGB dans le capital social : 40,60 %

L'activité opérationnelle d'Aktya se mesure notamment à son patrimoine. En 2016, la société gère environ 45 sites, pour 78 343 m² d'immeubles industriels, tertiaires ou commerciaux, et 230 parkings. Le chiffre d'affaires, essentiellement constitué de loyers et charges récupérables, s'élève à 8 008 K€.

Le bilan se présente comme suit :

ACTIF - unité K€	31/12/2016	PASSIF - unité K€	31/12/2016
		Capitaux propres	
Immobilisations	57 799	Capital social	17 596
Total Actif Immobilisé	57 799	Réserves & report à nouveau	1 657
Actif Circulant		Résultat de l'exercice	730
		Subventions (nettes)	1 408
Stocks et en-cours	2 167	Total fonds propres	21 391
Clients et comptes rattachés	1 587	Total provisions	1 850
Autres créances d'exploitation	2 020	Dettes	
Total Actif Circulant	5 774	Emprunts et dettes financières	45 979
		Dettes d'exploitation	1 821
Disponibilités	9 485	Autres dettes	2 017
TOTAL Liquidités	9 485	Total des dettes	49 817
TOTAL Actif net	73 058	TOTAL Passif	73 058

Contribution financière 2016 de la CAGB : néant, hors opérations de concession

En-cours des emprunts garantis par la CAGB au 31/12/2016 : 16 010 K€

Activité et évènements majeurs 2016

Principales opérations en cours avec la CAGB :

- Immeuble 10 rue Picasso : Access Code School + Fab-Lab + centre d'affaires
- Immeuble le Signal Les Auxons : livré fin 2016 (1 200 m² acquis par aktya)
- Intervention sur les immeubles des zones Témis et Témis santé : Bioparc 2, Bio Innovation, Usitech, IX BLUE, bâtiment Vix, immeuble INNOTECH etc
- Villages d'entreprises Témis et Les Auxons
- Immeuble Dixi (zone Palente)

Société publique locale (SPL) Territoire 25



Territoire 25

Rapporteur : M. Denis LEROUX, Président de la SPL Territoire 25

Fiche signalétique au 31/12/2016

Statut : Société Publique Locale

Président : Denis LEROUX (élu Département du Doubs)

Actionnaires :

- ◇ Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
- ◇ Département du Doubs
- ◇ Pays de Montbéliard Agglomération
- ◇ Ville de Besançon
- ◇ Ville de Montbéliard
- ◇ Commune de Sochaux
- ◇ Commune de Dampierre les Bois

Au 1^{er} janvier 2017, les communes de Pontarlier et Ornans ont intégré le capital de la SPL.

Représentants de la CAGB : 1 siège au conseil d'administration

Membres	Mandats
Alain BLESSEMAILLE	Membre du CA

Missions générales :

- ◇ Opérations d'aménagement foncier
- ◇ Réhabilitation de quartiers existants
- ◇ Construction d'immeubles
- ◇ Opérations liées au transport en commun, à la mobilité et au stationnement
- ◇ Construction d'équipements et d'ouvrages nécessaires au développement du territoire

Effectifs et administration:

- ◇ Depuis le 1er janvier 2016, Territoire 25 a proposé des contrats de travail partagés avec la SedD à certains salariés en charge d'opérations, soit 2,5 ETP au 31/12/2016. Par ailleurs, les fonctions support (contrat de travail GIE 25) représentent 1,9 ETP.
- ◇ Appui de la SedD pour l'administration générale, le développement, la communication, la gestion locative opérationnelle, administrative et comptable (convention).

Evolution de la société en 2017 :

- ◇ La SPL Territoire 25 engage une procédure d'augmentation de capital pour renforcer ses fonds propres dans le cadre du développement de son activité. Le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement sur ce projet lors de sa séance du 21 septembre 2017.

Données financières 2016

Le capital social est fixé à 1 063 500 €, soit 10 635 actions de 100€.

Part de la CAGB dans le capital social : 14.85 %

En respect des dispositions réglementaires des SPL (principe du « in house »), elle travaille uniquement pour ses actionnaires et sur leur territoire.

La SPL Territoire 25 est entrée en phase opérationnelle sur plusieurs opérations.

Le chiffre d'opérations pour 2016 ressort à 5 911 K€.

Le chiffre d'affaires, après neutralisation des opérations recettes-dépenses relatives aux concessions, s'élève à 684 K€.

Le bilan se présente comme suit :

ACTIF - unité K€	31/12/2016	PASSIF - unité K€	31/12/2016
		Capitaux propres	
Immobilisations	7	Capital social	1 064
Total Actif Immobilisé	7	Réserves & report à nouveau	(70)
Actif Circulant		Résultat de l'exercice	(38)
		Subventions (nettes)	
Stocks et en-cours	7 614	Total fonds propres	956
Clients et comptes rattachés	2 483	Total provisions	2 766
Autres créances d'exploitation	2 944	Dettes	
Total Actif Circulant	13 040	Emprunts et dettes financières	11 064
		Dettes d'exploitation	785
Disponibilités	4 938	Autres dettes	2 415
TOTAL Liquidités	4 938	Total des dettes	14 264
TOTAL Actif net	17 986	TOTAL Passif	17 986

Contribution financière 2016 de la CAGB : néant, hors opérations de concession

En-cours des emprunts garantis par la CAGB au 31/12/2016 : néant

Activité et événements majeurs 2016

Principales opérations en cours avec la CAGB :

- ZAC des Marnières : concession d'aménagement (CRAC 2016 - bilan financier de l'opération = 16 725 K€)
- Le Signal : aménagement intérieur du centre d'affaires
- Etude : secteurs dégradés (Palente, pieds d'immeuble rue Battant)
- Etude : la City

Syndicat mixte du parc scientifique et industriel de Besançon (SMPSI)



Rapporteur : M. Jean-Louis FOUSSERET, Président du SMPSI

Fiche signalétique au 31/12/2016

Statut : Syndicat Mixte

Président : Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB

Institutions membres :

- ◇ Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs
- ◇ Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
- ◇ Département du Doubs
- ◇ Région Bourgogne Franche-Comté

Représentants de la CAGB : 8 titulaires et 8 suppléants au Comité Syndical

Titulaires	Mandats	Suppléants
Gabriel BAULIEU		Karima ROCHDI
Alain BLESSEMAILLE		Françoise PRESSE
Pascal CURIE		Serge RUTKOWSKI
Marcel FELT		Martine DONEY
Jean-Louis FOUSSERET	Président	Michel LOYAT
Bernard GAVIGNET		Hugues TRUDET
Jean-Paul MICHAUD		Daniel HUOT
Dominique SCHAUSS		Elsa MAILLOT

Missions générales :

- ◇ Aménagement du territoire : production de solutions d'accueil en lien direct avec les centres de recherche (FEMTO) et de formation (ENSMM, UFC) pour les entreprises microtechniques de haute technologie
- ◇ Promotion du territoire et des compétences régionales : développement des courants d'affaires, attraction de nouveaux investisseurs
- ◇ Soutien à l'innovation : valorisation des résultats de la recherche, actions en faveur de l'émergence de nouvelles activités de pointe, de nouveaux emplois et débouchés (recherche, incubateur, pépinière)

Effectifs et administration :

- ◇ 1.5 ETP mis à disposition par la CAGB (2 agents)
- ◇ Convention de gestion administrative 2015-2017 avec la CAGB.

Données financières 2016

Le compte administratif 2016 se présente comme suit (en K€):

	Résultat de clôture 2015	CA 2016 en K€			Résultat de clôture 2016
		Dépenses	Recettes	Résultat	
Fonctionnement	+ 46	203	204	1	+ 47
Investissement	+ 718	442	442	0	+ 718
Total	+ 764	645	646	1	+ 765

Les contributions totales des membres s'élèvent à :

- investissement (sous forme de contribution ou d'avances) : 442 K€.
- fonctionnement : 202 K€

La refacturation du personnel par la CAGB (convention) s'élève à 88 K€.

Etat de la dette au 31/12/2016 : néant

Bilan des avances SedD/SM PSI / CAGB :

A fin 2016, la SedD doit rembourser 7 503 K€ d'avances au SM PSI, et le SM PSI doit rembourser 8 206 K€ d'avances à la CAGB. (extrait comité syndical du 27 juin 2017).

Contribution financière 2016 de la CAGB :

- 94,81 K€ en contribution de Fonctionnement,
- 327,95 K€ au titre d'avances en Investissement

Activité et événements majeurs 2016

Concession d'aménagement : point d'étape à fin 2016 : TEMIS a 20 ANS !

Le SMPSI a confié l'aménagement de la ZAC de TEMIS à la SedD pour un coût total prévisionnel au 31/12/2016 de 43 614 K€ HT.

La contribution totale du SM PSI à l'opération s'élèvera à 15 862 K€ soit 36,5 % du coût total d'opération.

TEMIS : Sur 35 ha viabilisés, 19,4 ont été cédés. Cela a permis de développer près de 96 200 m² de bâtiments industriels, tertiaires ou de recherche.

Les chantiers achevés ou en cours sur 2016/2017 concernent :

- Les sociétés : POLYCAPTIL, TRENDY et USIGEP
- Les programmes Village d'entreprises de TEMIS et INNOTECH...

A fin 2015 (dernières données disponible), les 90 établissements privés implantés sur TEMIS déclaraient embaucher 1000 personnes.

TEMIS Santé : sur 11 ha dédiés aux activités de santé, 3,5 ont été cédés et 1,5 devraient l'être.

Les chantiers achevés ou en cours sur 2016/2017 concernent les bâtiments BIOPARC, BIO INNOVATION. D'autres projets sont à l'étude.

TEMIS constitue aujourd'hui un écosystème pour innover dans l'aéronautique, le spatial, l'industrie et les dispositifs médicaux... support du réseau Health Tech de la FRENCH TECH depuis 2016.